Chronique fédérale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **4 (1958)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE FÉDÉRALE

La mort subite de M. Markus Feldmann a causé un vide au sein du Conseil fédéral, le grand canton de Berne ayant toujours eu un représentant au Gouvernement. Puisque le parti — non pas le plus fort, mais le plus influent parmi les partis politiques non socialistes — est celui de M. Feldmann, il a été généralement reconnu que ce sont bien les « paysans, artisans et bourgeois » de ce parti né après la première guerre mondiale qui sont appelés à présenter un successeur.

Ce parti a eu son Rodolphe Minger, paysan aussi populaire que respecté, après lui le patricien Edouard de Steiger, héritier du pouvoir de Leurs Excellences, et puis M. Feldmann dont l'intelligence et l'intégrité étaient incontestées. Le parti s'est donc hâtivement réuni pour proclamer son candidat en la personne de M. Walter Siegenthaler, agronome, conseiller d'Etat du canton de Berne, âgé de 54 ans, drecteur des finances du dit canton et actuellement titulaire de la charge de président pour l'exercice 1958-59. Toute discussion fut écartée, malgré les protestations des jeunes membres d'une assemblée de délégués, mais le lendemain M. Siegenthaler eut une réception plus que froide de la part de l'opinion publique qui réclame un homme d'envergure et non pas un routinier de la politique du parti. On lança l'idée de faire appel au professeur Wahlen, autrefois directeur du « plan Wahlen » pour l'extension des cultures pendant la guerre, actuellement sous-directeur général de l'organisation pour l'agriculture et l'alimentation de l'O.N.U. à Rome. Le parti paysan, artisan et bourgeois envoya une lettre à M. Wahlen qui fut rédigée d'une façon assez nette en indiquant que M. Wahlen devrait déclarer qu'il n'avait nullement l'intention de faire des difficultés à un parti auquel il avait jadis appartenu. Or, le célèbre agronome et biologue, organisateur et savant, fit savoir qu'il ne refuserait pas une candidature.

La question reste donc entièrement ouverte. Si, sous la pression des autres groupes, le parti en jeu ne se décide pas bon gré mal gré pour M. Fritz Traugott Wahlen, âgé de 59 ans, ancien professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale, ancien membre du Conseil des Etats, non pas pour Berne mais pour Zurich, mais qui est citoyen de Berne où son père fut régent dans une école campagnarde. L'élection a eu lieu le 11 décembre, en même temps que celle du nouveau Président de la Confédération. C'est M. Paul Chaudet qui succédera à M. Thomas Holenstein.

Comme nous l'avons annoncé, le budget de la Confédération, qui sera un des objets principaux de la session parlementaire d'hiver, prévoit pour la première fois des dépenses militaires de près d'un milliard de francs. 1959 est la première année du nouveau plan financier qui avait plus ou moins fixé à 800 millions de francs les dépenses pour la défense nationale. Le Conseil fédéral est peu satisfait de cet état de choses. Il avait l'intention de signaler aux chambres que plus tard ces dépenses devraient retrouver le plafond prévu à l'origine, mais depuis lors le département militaire s'est efforcé d'expliquer aux Commissions de finances qu'une défense moderne et efficace exige des sommes qui tourneront toujours autour d'un milliard.

La Commission chargée de préparer l'assurance-invalidité a bien commencé à étudier le grand projet gouvernemental, mais elle n'a pas réussi à terminer ses travaux. Elle se réunira une seconde fois au mois de janvier. La loi ne sera par conséquent pas discutée au mois de décembre, mais seulement au printemps 1959. Si tout va bien, les deux Conseils pourront liquider leurs divergences de vue en automne, après quoi il faudra attendre 90 jours pour faire passer le délai référendaire. C'est la raison pour laquelle nous doutons que cette œuvre puisse arriver au but avant le 1er janvier 1960. C'est regrettable pour les invalides et leurs familles qui attendent depuis longtemps une solution.

Il est de bonne tradition que le Gouvernement fasse accompagner son budget de quelques considérations sur la situation économique. Cette fois-ci elles sont remarquablement optimistes à en déduire des paroles suivantes ouvrant le message au Parlement : « Le fléchissement de l'activité économique, qui a commencé en 1957, s'était accentué très sensiblement dans le monde entier au début de 1958. Mais, dès le milieu de cette année, les marchés se sont derechef nettement animés, notamment aux Etats-Unis d'Amérique, où l'économie privée appuie de nouveau, depuis peu de temps, les efforts des Pouvoirs publics en vue de soutenir la reprise des affaires. » Et c'est ainsi que la Suisse, elle aussi, a de quoi être confiante.

Entre-temps la réussite d'une zone de libre échange est plus incertaine que jamais. La Suisse, qui jusqu'alors était un peu à la remorque de la Grande-Bretagne, s'est décidée de convoquer une petite conférence des pays intéressés. Cette initiative a été bien accueillie par les invités, mais personne n'est à même de dire si elle aboutira. Tout dépend évidemment des grands pays et notamment de la France qui se sont décidés à entreprendre et à organiser le marché commun auquel la Suisse ne peut adhérer. Le peuple suisse ne voit pas clair, les milieux économiques sont soucieux sans aucune intention de dramatiser la situation, le Gouvernement ayant observé jusqu'à présent une réserve qui n'a guère créé l'intérêt nécessaire. Ce silence gouvernemental, nourri par la division du commerce qui suit une politique de grande discrétion, également vis-à-vis des commissions parlementaires, peut jusqu'à présent faire état de succès remarquables. Sera-ce également le cas dans cette affaire infiniment délicate ?

La Suisse termine une année de prospérité et de paix, de travail efficace et de bonnes relations à l'extérieur. Ce qui empêche les Helvètes de jouir de la vie, c'est la notion de la mort qui menace les hommes par trop actifs, par trop occupés. En une année, la ville de Berne a enterré son maire et son conseiller fédéral bernois, tous deux victimes d'une attaque cardiaque, avec des hommes politiques tels que les conseillers nationaux Aleardo Pini, Kurt Bucher, Arthur Steiner...

Hermann BOESCHENSTEIN (Berne).